

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

N°11 – 31/07/2026

Lieu : Salle du conseil municipal / 17h		
Secrétaire de séance : Brice LIOTARD - Rédacteur :		
Objet :	Conseil municipal	
Statut du document :	AV (AV : à valider, VA : validé, SV : sans validation, DIFF : diffusé)	
Participants :	12 présents	
Nom Prénom	Fonctions	Présent
Cyrille VALLON	MAIRE	O
Danielle BARNIER	Conseiller	O
Jean-François HORDERN	Conseiller	O
Magali DEJOUX	Conseiller	O
Rémi NOHARET	Conseiller	O
Sonia BOURDELIN	Conseillère	O
Ludwig BLANC	Conseiller	O
Ghislain VENDEL	Conseiller	O
Olivier LOTT	Conseiller	O
Brice LIOTARD	Conseillère	O
Myriam LACHOT	Conseillère	O
Stéphanie PONCE	Conseiller	ABSENTE
Romain DESPREZ	Conseiller	O
Lise FAFOURNOUX	Conseiller	ABSENTE
Caroline FRIOT	Conseillère	ABSENTE (procuration)

Ouverture de la séance à 17h17

Point préparatoire

- M. Brice LIOTARD se propose comme secrétaire de séance / Cette proposition est acceptée par les présents.

DELIBERATION n°1 : CHOIX BUREAU D'ETUDES – MISSION MAITRISE D'ŒUVRE FORAGE AEP

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est engagée dans une procédure de déclaration d'un forage de substitution en eau potable sur la partie basse du village, site du stade.

M. le Maire rappelle que pour mener à bien ce projet d'exploitation et réaliser les travaux d'adduction au réseau existant, la commune doit se faire accompagner par un bureau d'études.

Ainsi la commune a lancé un marché public le 01/07/2026 qui s'est clôturé le 28/07/2026 à 12h.

Il s'agit par la présente délibération de choisir le bureau d'études de maitrise d'œuvre relatif à l'équipement du forage AEP du stade.

3 bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offres :

- Réalités Environnement
- SED Ingénierie Conseil
- Merlin

M.le Maire présente l'analyse des offres réalisées par le service de la Communauté des Communes du Val de Drôme en Biovallée – Eau et GEMAPI.

Après échanges, M. le Maire propose au conseil municipal de retenir le bureau d'études Réalités Environnement, entreprise la mieux disante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres :

- **APPROUVE** le choix du bureau d'études Réalités Environnement pour la prestation de maitrise d'œuvre forage AEP stade
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération

DELIBERATION n°2 : CHOIX DEVIS BRASSEURS D'AIR_ECOLE DU HAUT

M.le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite des épisodes de chaleur à répétition, il serait opportun d'engager de travaux permettant de rafraichir la classe de l'école du haut.

M.le Maire rappelle qu'un certain nombre d'aides au financement ont été créés pour aider les communes à investir sur des dispositifs de rafraichissement des établissements scolaires.

M. Jean-François HORDERN, deuxième adjoint, s'est saisi du sujet et a consulté deux entreprises :

- Devis de l'entreprise **CONTACT ELECTRICITE** pour un montant de 3 642.56 euros HT
- Devis de l'entreprise **TECHNIC ELEC 26** pour un montant 3 510 euros HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise CONTACT ELECTRICITE pour un montant de 3 642.56€ HT
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches administratives et financières relatives à l'exécution de la présente délibération.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de demander les subventions auprès des organismes financeurs permettant de réaliser ces travaux de rénovation

18h26 fin des délibérations

QUESTIONS DIVERSES

Secrétaire de séance

Brice LIOTARD

Conseiller municipal délégué

Le Maire

Cyrille VALLON